

Rencontre aviation civile aviation militaire – RACAM 5
Jeudi 19 mai 2011

Allocution de clôture par Monsieur Patrick GANDIL

Mon Général, Mesdames et Messieurs

Je voudrais commencer mon propos en félicitant les organisateurs et les intervenants de cette cinquième rencontre aviation civile - aviation militaire, et tout particulièrement le Général Charles RICOUR, qui a la lourde tâche d'animer le comité de pilotage de RACAM. Je suis sûr que tous les participants ont apprécié la qualité des présentations et des échanges de cette journée.

C'est une réelle satisfaction, même si ce n'est pas tout à fait une surprise, que de constater l'intérêt suscité par un sujet tel que le développement des drones. Voilà un domaine où l'aviation civile et l'aviation militaire auront encore beaucoup de choses à se dire au cours des prochaines années. Certes, l'aviation militaire a pris une bonne longueur d'avance avec l'utilisation de drones en situation opérationnelle. L'actualité nous montre l'importance de l'utilisation des drones dès maintenant, notamment pour la sécurisation du sommet du G8 dans une bulle étanche.

Et, de ce fait, il est possible que certaines impatiences se manifestent du côté militaire, l'aviation civile n'avançant pas au même rythme, notamment sur la question de l'intégration des drones dans l'espace aérien. Mais je suis confiant sur le fait qu'à terme, les avancées technologiques permettront une forme d'insertion des drones dans l'espace aérien civil et favoriseront ainsi le développement de leur emploi civil.

Les interventions de cette journée ont montré que l'industrie naissante des drones offre en effet un nouvel espace à conquérir pour les constructeurs. Les industriels français sont parmi les plus actifs dans ce domaine et je m'en félicite. Le foisonnement des initiatives industrielles – par exemple dans le domaine des drones légers ou miniatures - montre qu'au-delà des missions militaires, chacun escompte une large gamme d'utilisations civiles. Le nombre croissant de

demandes d'autorisation de vol, ainsi que la diversité des formes et profils de mission des drones attestent d'un fort dynamisme. L'Etat est lui-même fortement demandeur de l'emploi de drones pour ses missions militaires, et pourrait l'être pour certaines missions civiles.

Au-delà des commandes que peuvent passer les Etats pour des besoins principalement militaires, les enjeux industriels pour le marché des drones dépendent, pour l'avenir, des délais nécessaires aux constructeurs pour développer à un coût acceptable des systèmes de drones compatibles avec les normes de l'aviation civile appropriées. Les drones devraient constituer à terme une opportunité industrielle pour la France et pour l'Europe, avec un potentiel à l'exportation, et un facteur d'impulsion nouvelle pour la recherche aéronautique.

L'essentiel des activités de recherche sur les drones poursuit encore aujourd'hui des finalités militaires, mais les missions de surveillance, dans le domaine de la sécurité civile ou de la sécurité intérieure notamment, sont également d'actualité. Il est intéressant de noter que les recherches sur les drones rejoignent à certains égards les recherches menées dans le domaine du transport aérien : l'autonomie de pilotage, objectif du drone, est aussi un objectif du transport aérien dans la mesure où il s'agit, pour le transport aérien, de faciliter la gestion de la conduite des avions pour les pilotes à bord. Chacun d'entre nous sait qu'un drone n'est pas un avion sans pilote ; c'est un avion piloté à distance. La différence est que le cockpit n'est plus dans l'avion, mais il y a toujours un pilote aux commandes, qui devra être qualifié.

Cette journée RACAM5 aura montré aussi la complexité des problèmes technologiques à résoudre pour assurer la navigabilité des systèmes de drones et leur compatibilité avec la circulation aérienne générale. La contrainte est naturellement que les drones offrent un niveau de sécurité acceptable pour les populations survolées et pour les autres usagers de l'espace aérien, notamment en cas de perte de liaison [ce qui exige une certaine autonomie].

On mesure le chemin à parcourir avant de voir un emploi généralisé de drones au milieu du trafic aérien commercial. Avec l'avion, nous avons appris la ligne droite, disait Saint-Exupéry ; avec

le drone, il faudrait si l'on en croit certains, apprendre à maîtriser aussi les zigs-zags. On pourra voir dans l'émergence des drones une répétition de l'histoire, une réminiscence du temps des pionniers. Pourtant, la comparaison doit s'arrêter à la créativité des acteurs de ce milieu, tant les conditions d'exploitation ont radicalement changé depuis les débuts de l'aéronautique.

La question de l'intégration de drones dans la circulation aérienne générale est marquée, en premier lieu, par un souci constant de préserver le niveau de sécurité de l'aviation. Cette nécessité forte représente un défi d'une grande complexité pour les industriels et les organismes de recherche. Certains projets présentés cet après-midi, qui impliquent des laboratoires de pointe, démontrent une complémentarité entre les travaux prospectifs en ce sens et une démarche plus expérimentale partant des limitations actuelles et cherchant à les élargir progressivement.

En second lieu, il s'agit de partager des ressources rares : le spectre de fréquence en est une, on l'a vu, le ciel également. D'ailleurs, si on s'interroge aujourd'hui sur les conditions de pénétration de l'espace aérien ouvert à la circulation aérienne générale par des drones militaires, on pourrait peut-être également s'interroger à terme sur une possible réciproque, la pénétration d'espaces militaires par des drones civils... En tout état de cause, la saturation des espaces aériens commande de progressivement s'orienter vers des vols en espace non ségrégué. Bien entendu, ce pas ne peut être franchi qu'en regard des avancées de la technologie disponible pour assurer l'anti-abordage, d'où le caractère central de travaux tels que MIDCAS –Mid Air Collision Avoidance System-.

Enfin, la tranquillité publique devrait rapidement s'immiscer dans le débat : le périmètre d'utilisation des drones sera en partie contraint par l'acceptabilité de ces engins par les populations survolées, puisqu'ils frappent d'autant plus l'imaginaire collectif que le pilote humain s'en éloigne. Il s'agit là d'une inconnue, et nous prôtons une approche pragmatique pour l'aborder : l'émergence de l'activité doit être maîtrisée dans tous ses aspects et le risque d'accident, abordage ou collision, pèse comme une épée de Damoclès sur le devenir de l'activité, pendant encore plusieurs années

du moins. Il est important que chaque acteur soit conscient de cette situation singulière et que les utilisateurs soient sensibilisés aux exigences de sécurité qu'ils doivent maîtriser absolument.

Dès lors, l'administration, et notamment la DGAC, est là pour accompagner cette évolution du paysage aérien et doit jouer pleinement son rôle de régulation, non pas pour contraindre, mais pour accompagner et pérenniser le développement. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de proposer un cadre pour une activité de travail aérien à l'aide de drones à l'intérieur d'une enveloppe d'exploitation [conditions d'exploitation et de navigabilité], certes restreinte, mais pour le moins ambitieuse car novatrice. Ce premier pas réglementaire a pour objectif d'encourager les industriels à développer leurs technologies et les porter à un degré suffisant de maturité, en termes de fiabilité. C'est la condition nécessaire d'une évolution ultérieure du référentiel réglementaire.

A travers ces travaux et des rencontres telles que RACAM, nous espérons pouvoir porter au plan international un message partagé avec nos industriels, afin d'orienter les discussions qui s'amorcent dans la plupart des institutions aéronautique (OACI, AESA, EUROCONTROL). L'ambition partagée est de créer des conditions favorables pour un nouveau marché, et une source de compétitivité pour notre industrie.

Dans ce contexte, je remercie à nouveau les organisateurs de RACAM de nous avoir offert un espace d'échange privilégié, une opportunité pour renforcer les liens et les synergies entre les industriels et les administrations des secteurs civils et militaires.

Je vous remercie pour votre attention.